

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AOÛT 2022

Affiché le 26/08/2022

En exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le lundi 22 août 2022 à 20 heures 00 en session extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François RASCLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 04 août 2022

Présents : Jean-François RASCLE - ~~Ghislaine GARNIER~~ - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - ~~Joëlle JULLIEN~~
- Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN
LANDER - ~~Céline KNAP~~ - Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - ~~Ivann LECOURT~~ - Lucie TEPPE DUPELOT - ~~Vincent
CLAPEYRON~~

Excusés avec pouvoirs : Ghislaine GARNIER à Jean-François RASCLE
Joëlle JULLIEN à Marie-Josée GUBIEN
Céline KNAP à Christine VAN LANDER
Ivann LECOURT à Laila GAUTHIER

Excusés : Vincent CLAPEYRON

Secrétaire de séance : Gérard LECLERCQ

La séance est ouverte à 20 heures.

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort de trois personnes parmi les électeurs de la Commune nés avant 1999, afin d'établir la liste préparatoire annuelle des jurés d'assises pour l'année 2023.

La séance est levée à 20 h 30.

Le Secrétaire de séance,
Gérard LECLERCQ



Le Maire,
Jean-François RASCLE,

